



Nations Unies

Assemblée générale

AG/10883

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

Soixante-quatrième session

38^e et 39^e séances plénières – matin et après-midi

ENQUÊTES CRÉDIBLES SUR LES CRIMES COMMIS À GAZA ET RENVOI DEVANT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUIT CERTAINES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT GOLDSTONE

Elle s'alarme aussi de l'impact du trafic de drogues sur la stabilité des pays, en particulier en Afghanistan et en Afrique de l'Ouest

À 114 voix pour, 18 voix contre et 44 abstentions, l'Assemblée générale a adopté aujourd'hui une résolution* sur la suite donnée au rapport Goldstone**, par laquelle elle prie le Secrétaire général de transmettre ce rapport au Conseil de sécurité et demande au Gouvernement israélien et à la « partie palestinienne » de lancer, dans les trois mois, des investigations indépendantes, crédibles et conformes aux normes internationales, sur les graves violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme qui ont été signalées par la mission d'établissement des faits.

Le représentant d'Israël a rejeté cette résolution, estimant qu'elle s'appuyait sur un rapport plein d'erreurs et qu'elle constituait un prétexte de plus pour attaquer Israël à l'ONU. La délégation des États-Unis, également opposée au texte, a expliqué sa préoccupation quant aux possibles répercussions de la résolution sur le processus de paix et celles d'un rapport « déséquilibré » sur d'autres conflits. Elle a estimé qu'en prônant le contrôle international des enquêtes, on empêchait les parties de mener leurs propres processus.

* [A/64/L.11](#)

** Rapport Goldstone sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises lors des opérations israéliennes menées à Gaza de décembre 2008 à janvier 2009

Comme le représentant américain, son homologue des Pays-Bas a voté contre la résolution, jugeant qu'il appartenait au Conseil des droits de l'homme de se saisir de ce rapport, « certainement pas au Conseil de sécurité », rejoint en cela par le représentant de la Fédération de Russie, qui s'est abstenu et pour qui également le renvoi du rapport Goldstone devant le Conseil de sécurité ne ferait que compliquer la relance du processus de paix. L'Observateur de la Palestine, s'exprimant après le vote, s'est au contraire félicité de ce renvoi. Nous continuerons à taper à la porte du Conseil de sécurité afin qu'il prenne ses responsabilités, a-t-il promis.

À l'instar du représentant de la République arabe syrienne, certaines délégations qui ont voté pour la résolution ont néanmoins estimé qu'elle n'allait pas assez loin dans la condamnation des crimes commis par Israël, le représentant de la République islamique d'Iran critiquant le fait qu'Israël et la Palestine y soient traités sur le même plan. Cela en fait une résolution équilibrée, s'est félicité le représentant de la Suisse, en faveur de la résolution.

Par cette résolution intitulée « Suite donnée au rapport de la mission d'établissement des faits de l'Organisation des Nations Unies sur le conflit de Gaza », l'Assemblée générale recommande en outre que le Gouvernement suisse prenne au plus tôt les mesures nécessaires afin de convoquer à nouveau une conférence des Hautes Parties contractantes à la quatrième Convention de Genève sur les mesures à prendre pour imposer la Convention dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Une conférence sur la Convention de Genève qui mettrait un seul pays sur la sellette ne ferait rien avancer, a tranché le représentant des États-Unis.

/...

RAPPORT DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Suite et fin du débat

Notre conscience est ébranlée par les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises par Israël lors de ses opérations militaires à Gaza, a déclaré au début de son d'intervention, M. ABDUL MOMEN (Bangladesh). Nous pensons, a-t-il confié, que le rapport Goldstone offrira l'occasion de mettre fin à l'impunité aux violations du droit international en Israël et dans les territoires palestiniens occupés. Le représentant a appelé Israël et le Hamas à mener des enquêtes neutres et crédibles sur les allégations du rapport Goldstone et l'Assemblée générale à prendre ses responsabilités. Un suivi sérieux est impératif, à tous les niveaux, pour mettre fin à cette impunité « immorale et répugnante », a insisté le représentant.

M. KHALID A. ALNAFISEE (Arabie saoudite) a salué un rapport « clair et transparent, qui appelle une action de l'Assemblée générale maintenant que le rapport Goldstone a condamné Israël pour avoir commis des crimes de guerre lors de sa dernière agression à Gaza ». La communauté internationale doit prendre des mesures pour garantir la justice, « car il ne devrait plus avoir de pays ou d'organisation militaire au-dessus des lois ». Le monde arabe, y compris la Palestine, a fait tout ce qu'il a pu pour parvenir à une paix durable, a-t-il assuré, rappelant que l'Initiative de paix arabe était toujours sur la table. La paix ne sera pas possible tant qu'Israël poursuivra ses massacres et ses bombardements irresponsables contre le peuple palestinien ou

des négociations bilatérales ou multilatérales qui ne mènent nulle part et qui ne s'attaquent pas aux questions nichées au cœur du conflit, a-t-il affirmé.

La paix ne se fera pas avec des punitions collectives, ni en imposant une normalisation avec les pays arabes sans se retirer au préalable des territoires occupés. Il s'agirait en effet, s'est énervé le représentant, de récompenser l'agresseur dans une logique étrange et contraire à toute négociation sérieuse et sincère. Il a particulièrement insisté sur les actes israéliens contre des sites islamiques qui sont une provocation pour les musulmans du monde entier et une agression flagrante contre la mosquée Al-Aqsa.

M. GUNNAR PÁLSSON (Islande) a reconnu à Israël le droit de se préoccuper de la sécurité de ses citoyens, mais il ne saurait justifier un usage disproportionné de la force ni la violation du droit international humanitaire ou des droits de l'homme, a-t-il dit. Le représentant a affirmé que le conflit menaçait la stabilité bien au-delà de la région et que la situation de la population de Gaza était inacceptable au regard des normes internationales. Le représentant a exprimé sa préoccupation face à la situation en Cisjordanie ainsi que par la violence à Jérusalem-Est. La prolongation du climat d'impunité a provoqué une crise de la justice dans les territoires palestiniens occupés, a-t-il dit, avant d'estimer que les enquêtes recommandées par la mission d'enquête sont un pas dans la bonne direction.

M. CLAUDE HELLER (Mexique) a estimé que le rapport Goldstone ne pouvait être ignoré et que ses recommandations devaient être considérées par toutes les parties avec responsabilité et sérieux. Les populations civiles touchées par le conflit, tant palestiniennes qu'israéliennes, méritent de savoir que les actes décrits dans le rapport ne resteront pas impunis et que leurs droits seront respectés en toutes circonstances, conformément au droit international humanitaire, a-t-il déclaré, rappelant que la justice devait toujours avancer main dans la main avec la paix. La conclusion du rapport établit que le Gouvernement d'Israël et les factions palestiniennes doivent lancer des investigations, a-t-il rappelé, soulignant que le Mexique reconnaissait le droit d'Israël à se défendre mais aussi son obligation de respecter le droit international humanitaire.

En ce qui concerne les parties palestiniennes, il a appelé à la création de mécanismes innovants pour garantir la crédibilité dans l'établissement des responsabilités, avec la contribution active de la communauté internationale et en tenant compte de l'implication de factions non étatiques. Les enquêtes des deux côtés doivent commencer aussitôt que possible, avec une date butoir clairement établie, a-t-il lancé, estimant qu'aujourd'hui, la communauté internationale avait une occasion de servir tant la paix que la justice et appelant à ne pas laisser passer cette occasion.

M. ABDERRAHIM OULD HADRAMI (Mauritanie), a estimé que six mois après la fin de la guerre, ses conséquences se font toujours ressentir sur le terrain, citant notamment l'impossibilité pour l'aide internationale de parvenir au peuple palestinien. Avec l'hiver qui arrive, a-t-il dit craindre, ces souffrances vont continuer. Les souffrances du peuple palestinien, a-t-il insisté, ont l'âge de cette Organisation. Nous devons y mettre fin, a-t-il plaidé en demandant à Israël, puissance occupante, d'accepter l'Initiative de paix arabe et en appelant tous

les organes des Nations Unies, dont le Conseil de sécurité, à tout mettre en œuvre pour mettre fin à l'impunité.

M. HAMIDON ALI (Malaisie) a déclaré que le rapport Goldstone avait clairement fait la preuve de la brutalité d'Israël et estimé que le véritable objectif de la réunion d'aujourd'hui était de garantir que ce pays ne puisse plus verser le sang des Palestiniens dans l'impunité. Nous sommes admiratifs devant le courage du peuple palestinien, a-t-il déclaré, saluant le travail assidu des organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile pour apporter leur aide dans des circonstances extrêmes. Le représentant a noté « avec intérêt » qu'il y avait également eu des voix discordantes en Israël sur les opérations militaires à Gaza, des voix qui comprennent qu'Israël ne peut accéder à la paix et à la sécurité dans le sang et la souffrance du peuple palestinien.

La communauté internationale a jusqu'ici échoué à garantir la protection de la population civile de Gaza et des territoires palestiniens occupés, a-t-il déploré. C'est pourquoi il nous faut maintenant briser l'inertie en prenant des mesures concrètes pour faire en sorte que la justice pour le peuple palestinien ne soit ni retardée, ni niée. Le rapport Goldstone nous donne deux options, a-t-il dit, agir pour la justice ou permettre que les actions odieuses et illégales d'Israël restent impunies. En tant que membre responsable de la communauté internationale, nous choisissons la première option, a-t-il conclu.

M. AMJAD HUSAIN B. SIAL (Pakistan) a vu dans la réunion d'aujourd'hui une signification à trois facettes. D'abord, a-t-il dit, l'Assemblée générale doit examiner le rapport Goldstone, en songeant à son suivi. Ensuite, le Secrétaire général doit soumettre son rapport sur le statut de la mise en œuvre des recommandations du rapport au Conseil des droits de l'homme. Enfin, l'Assemblée a l'occasion de se positionner derrière les préoccupations grandissantes de la communauté internationale face à l'impasse du processus de paix au Moyen-Orient. L'instauration de la paix au Moyen-Orient est un vieil objectif de la communauté internationale et cette réunion doit nous en rapprocher, a lancé le représentant.

M. Sial a rappelé ses quatre paramètres pour l'engagement international. Le Conseil de sécurité et le Quatuor, a-t-il dit, doivent mettre tout leur potentiel au service du processus de paix en faisant preuve d'un engagement « transparent et objectif ». Ils doivent obtenir d'Israël la cessation de toutes les activités de peuplement. Le représentant a aussi insisté sur l'importance de répondre à la misère et à la souffrance du peuple palestinien et de reconstruire les institutions palestiniennes. Enfin, il a jugé nécessaire de répondre à la cause sous-jacente des troubles qui est l'occupation israélienne des territoires arabes. Avant de conclure, le représentant a dit espéré que l'Assemblée générale saura se servir du rapport Goldstone pour jeter les bases d'une paix et d'une sécurité durables au Moyen-Orient.

M. ABDUL GHAFOOR MOHAMED (Maldives) a déclaré que pour tout espoir de paix et de stabilité au Moyen-Orient, il importe d'établir les responsabilités dans ce que sont les violations « claires et évidentes » des droits de l'homme et du droit international humanitaire dénoncées dans le rapport. La justice doit être rendue indépendamment par les deux parties au conflit. Il est essentiel, a-t-il estimé, que le Conseil de sécurité surveille les enquêtes et les

procès qui en découleront. Ma délégation, a-t-il dit, est fermement convaincue qu'une issue négociée sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité est le seul moyen d'assurer la paix, la sécurité et la stabilité dans la région. Il a conclu en appuyant les efforts déployés par les États-Unis pour raviver le processus de paix.

Le Gouvernement d'Israël doit être traduit en justice pour les crimes commis contre le peuple palestinien, a réclamé M. JORGE VALERO BRICEÑO (Venezuela). Il s'est félicité du rapport « digne de reconnaissance » et de ses recommandations, notamment la création d'un Fonds de garanties pour indemniser les victimes palestiniennes, dont les ressources devraient provenir entièrement d'Israël. Les opérations militaires israéliennes sont un exemple « pathétique » de la désastreuse doctrine Dahiya pratiquée pendant l'invasion du Liban en 2006, a-t-il accusé. Le représentant a estimé que la volonté des Palestiniens de coopérer avec la mission jure, de manière éclatante, avec la position d'Israël. Le rapport renforce la nécessité pour l'Assemblée générale de se saisir régulièrement des questions de paix et de sécurité internationales que le Conseil ne peut ou ne veut pas résoudre.

Il a dénoncé la tolérance complice de certains membres du Conseil, dotés du droit de veto, et surtout le fait qu'une superpuissance et membre permanent du Conseil soit l'allié du « pays génocidaire » et l'« l'architecte en chef » de l'armement irrationnel et disproportionné qui a permis à Israël de devenir une puissance nucléaire. Il est injuste et absurde, a-t-il poursuivi, de mettre sur le même plan le Gouvernement « génocidaire » d'Israël et les forces palestiniennes qui exercent leurs droits inaliénables et historiques à la légitime défense et résistent à une agression meurtrière contre leur nation et leur peuple. Rappelant que le Gouvernement du Venezuela avait suspendu ses relations diplomatiques avec Israël après les événements de Gaza, il a souligné qu'il n'avait aucune intention de les reprendre tant que le harcèlement inhumain du peuple palestinien ne cesserait pas. Israël ne mérite pas une nouvelle chance de se moquer des résolutions des Nations Unies et doit être déféré « sans délai » à la Cour pénale internationale (CPI), a-t-il estimé. Israël a déjà commis trop de crimes, a-t-il tranché.

M. YAHYA A. MAHMASSANI, Ligue des États arabes, a expliqué que les observations de la mission d'établissement des faits étaient identiques à celle de la mission diligentée par la Ligue des États arabes. Israël agit toujours comme s'il était au-dessus des lois, s'est exclamé le représentant. L'heure est venue de mettre fin à cette culture d'impunité et d'enclencher la machine de la justice internationale, a-t-il lancé. Cela, a-t-il tenu à souligner, ne va pas à l'encontre de la paix. Il a accusé Israël de vouloir judaïser les lieux islamiques, en invoquant la tentative de modifier le caractère islamique de la Ville sainte. Nous voulons aussi signaler que la mosquée Al-Aqsa est en danger, a-t-il poursuivi, avant d'appeler la communauté internationale à faire cesser ces actes. L'occupation des terres arabes explique l'absence de paix et de sécurité dans la région du Moyen-Orient, a-t-il dit, avant de déplorer le relâchement des efforts en faveur du processus de paix.

Motions d'ordre

Avant que l'Assemblée générale ne se prononce sur le projet de résolution, le représentant d'Israël a voulu connaître l'identité de la « partie palestinienne » qui serait chargée de mener des

enquêtes. S'agit-il de l'Autorité palestinienne, rejetée de Gaza par un coup d'État ou de l'organisation terroriste Hamas? a-t-il demandé.

Auteur de la résolution, le représentant de l'Égypte a précisé que l'Autorité palestinienne avait déclaré qu'elle allait mener sa propre enquête. Le Hamas peut être considéré en Israël comme une organisation terroriste mais pour d'autres, il s'agit d'un parti qui a des représentants élus, a-t-il rétorqué. Est-ce qu'Israël s'engage de son côté à mener des enquêtes crédibles?

Explications de vote

Le représentant des États-Unis a souligné que son pays était fermement déterminé à parvenir à la solution de deux États. Nous devons promouvoir la cause de la paix et ne rien faire pour lui faire obstacle, a-t-elle prévenu, en arguant que l'objectif est de parvenir à une véritable responsabilisation des parties. Mais, a-t-il poursuivi, nous pensons que le rapport Goldstone est émaillé d'erreurs et de conclusions trop vastes. Il n'est pas parvenu à traiter du caractère « asymétrique » du conflit de Gaza puisqu'il ne reconnaît pas la responsabilité du Hamas qui a pourtant choisi d'opérer à partir de zones urbaines très peuplées.

Nous continuerons à demander aux parties de mener des enquêtes de leur côté, a promis le représentant, avant de faire part de sa préoccupation face aux éventuelles répercussions du rapport sur d'autres conflits. Il a souligné la compétence exclusive du Conseil des droits de l'homme de se saisir du rapport, en rappelant que le Conseil de sécurité consacre déjà une réunion mensuelle à la question du Moyen-Orient. Le représentant a aussi estimé que la résolution dont est saisie l'Assemblée, en prônant le contrôle international des enquêtes, empêcherait les parties de mener leurs propres processus. En outre, la Conférence des Hautes Parties contractantes de la Convention de Genève, qui mettrait un seul pays sur la sellette, n'arrangerait pas grand-chose. Pour toutes ces raisons, a conclu le représentant, les États-Unis votent contre la résolution.

Le représentant d'Israël a rappelé que ce vote intervient deux jours après la révélation que le Hamas a acquis des roquettes iraniennes et un jour après l'interception d'un bateau chargé d'armements. Cette résolution se moque de la réalité dont souffrent les populations israéliennes, a-t-il dit. Elle s'appuie sur un rapport truffé d'erreurs et constitue un prétexte de plus pour attaquer Israël à l'ONU et une tentative d'exporter de Genève à New York une campagne pour discréditer Israël. Israël, a assuré le représentant, mène ses enquêtes, comme elle le fait toujours, sur les possibles cas de mauvaise conduite. Déplorant que ce rapport mette sur le même plan une démocratie et ceux qui se réfugient derrière des boucliers humains, le représentant a annoncé l'opposition de son pays à la résolution.

Le représentant de l'Argentine a assuré que son pays souhaitait voir l'instauration d'un processus de paix crédible au Moyen-Orient et la tenue d'enquêtes crédibles sur les violations des droits de l'homme. L'Argentine partage les conclusions du rapport Goldstone et souligne l'importance de lutter contre l'impunité, a-t-il insisté. Il a cependant estimé que les conclusions du rapport exigent une analyse approfondie, au regard de leur portée et de la difficulté à les mettre en œuvre.

Le représentant des Philippines a déclaré que dans l'intérêt de la justice, le rapport Goldstone devait être examiné avec soin par les organes compétents.

Son homologue de l'Albanie a dit avoir voté en faveur de la résolution afin de rapprocher la communauté internationale du plein respect de la justice. Cette résolution ne doit pas être considérée comme une condamnation de quiconque mais comme l'affirmation de l'importance de la paix et de la justice, a-t-il dit. L'Albanie a voté sur la base que la poursuite de la justice et de la vérité est fondamentale pour la consolidation de la démocratie dans tous les pays.

Le représentant de la Norvège a souligné que sa délégation avait présenté une proposition qui aurait permis à la résolution de jouir d'un appui bien plus large. Sa délégation, a-t-il confié, regrette vivement que les coauteurs principaux de la résolution ne l'aient pas acceptée. Ce fait illustre, a-t-il critiqué, que cette résolution ne cherche pas à protéger les victimes du conflit armé à Gaza, dans le sud d'Israël ou ailleurs, mais bien qu'elle émane de la volonté de poursuivre la politisation de la question du Moyen-Orient. Une fois de plus, nous transformons une question existentielle en un débat hautement politisé, ce qui va à l'encontre de l'intérêt des victimes, a-t-il déploré, en indiquant que ce sont là les raisons pour lesquelles sa délégation s'est abstenue.

Le représentant de la Fédération de Russie a également indiqué que son pays s'était abstenu de voter. L'examen du rapport Goldstone par le Conseil de sécurité ne ferait que compliquer davantage la relance du processus de paix au Moyen Orient, a-t-il estimé. La Fédération de Russie a appuyé la résolution du Conseil des droits de l'homme par question de principe, a-t-il rappelé, en rappelant aussi les réserves que son pays avait émises sur la question de l'examen par le Conseil. Procéder de la sorte nuirait à une analyse sereine du rapport, laquelle doit se poursuivre au Conseil des droits de l'homme, a-t-il tranché. Il est indispensable de continuer le travail collectif entamé à l'ONU, a-t-il ajouté.

Le représentant de la République arabe de Syrie a voté pour la résolution afin qu'Israël rende compte des crimes commis à Gaza. Bien que la résolution ne réponde pas à toutes nos attentes, a-t-il poursuivi, elle donne l'occasion de condamner Israël. Le représentant a estimé que les votes des États montraient leur crédibilité dans le travail de l'Organisation et qu'à l'avenir, son pays se garderait de discuter avec eux des questions de droits de l'homme et de droit international.

Le représentant du Mexique a voté en faveur de la résolution car, a-t-il dit, son pays reconnaît qu'il est nécessaire que toutes les parties mènent des enquêtes. Cependant, a-t-il poursuivi, notre vote est en faveur de la « reddition des comptes » et non pas de toutes les recommandations du rapport.

Le représentant du Chili a expliqué avoir voté en faveur de la résolution, avant de rappeler le rôle du Conseil des droits de l'homme dans le suivi des recommandations du rapport. C'est lui qui a créé la mission et c'est lui qui doit veiller au suivi, au lieu de s'en référer à d'autres organes, a-t-il conclu.

Le représentant du Guatemala a affirmé avoir « soupesé prudemment » son vote en faveur de la résolution à cause des manquements et insuffisances du Rapport. Avec ce vote, a-t-il nuancé, nous réitérons notre rejet total de l'impunité.

Le représentant de la Malaisie s'est déclaré totalement convaincu qu'Israël est responsable de crimes de guerre graves. En ce sens, il a voté en faveur de la résolution même s'il aurait préféré des termes plus forts pour ne pas mettre sur un pied d'égalité, les agresseurs et les victimes.

Le représentant de l'Australie a indiqué que son pays avait voté contre le projet de résolution, compte tenu de la nature du texte et de la nature erronée des informations sur lesquelles il se base.

Le représentant du Canada a fait part de sa préoccupation quant à la nature déséquilibrée du mandat de la mission d'établissement des faits, et du coup du rapport. La question du Moyen-Orient doit être abordée de manière apolitique, a-t-il dit. Nous savons qu'Israël mène des enquêtes et nous attendons avec impatience ses résultats, a-t-il aussi déclaré, annonçant le vote négatif de son pays.

Le représentant des Pays-Bas a souligné que son pays appuyait la partie du projet de résolution sur les enquêtes qui doivent être menées par les parties elles-mêmes, ce qui a déjà été entamé par Israël. Mais, a-t-il ajouté, c'est le Conseil des droits de l'homme qui doit rester saisi de ce rapport puisque c'est lui qui l'a demandé et certainement pas le Conseil de sécurité. « Perplexes » devant la disposition selon laquelle le Secrétaire général doit présenter un rapport dans les trois mois sur la mise en œuvre de la résolution, les Pays-Bas ont voté contre ce projet, a expliqué le représentant.

La représentante du Brésil a indiqué qu'elle avait voté pour lutter contre l'impunité. À ce stade, le rapport doit essentiellement être mis en œuvre par les parties avec le soutien de la communauté internationale, a-t-elle dit,

La Colombie s'est abstenue, a aussi précisé sa représentante, appelant toutes les parties au dialogue direct.

Le représentant de la Nouvelle-Zélande a indiqué que sa délégation s'était abstenue car elle aurait préféré que cette question soit examinée par le Conseil des droits de l'homme. Cela aurait créé un climat plus favorable à la tenue des enquêtes, a-t-il estimé. Des allégations graves sont évoquées dans le rapport Goldstone et nous engageons toutes les parties à mener des enquêtes indépendantes et crédibles. Le représentant a par ailleurs indiqué que sa délégation ne pouvait appuyer une résolution qui, dans son premier paragraphe, approuve la résolution du Conseil des droits de l'homme, laquelle est, selon le représentant, pleine de partis pris.

Le représentant de l'Iran a indiqué que sa délégation avait voté en faveur de la résolution. Il a cependant estimé qu'elle contenait un déséquilibre car on ne pouvait mettre sur un pied d'égalité les actions d'Israël et celles de la Palestine. De son avis, la « puissance occupante »

tente de fausser les faits.

Le représentant de l'Inde a indiqué que sa délégation avait également voté en faveur de la résolution car elle était convaincue de l'à-propos des recommandations émises dans le rapport. Notre vote ne saurait cependant être interprété comme l'approbation d'une référence quelconque à la Cour pénale internationale ou au Conseil de sécurité.

Le représentant du Costa-Rica a déclaré que certains crimes obligeaient la communauté internationale à intervenir, et qu'il était de l'obligation de tous de renforcer les institutions de reddition de comptes. Il a préconisé la création d'un mécanisme de suivi général qui permettrait de présenter des rapports au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale. Il a estimé que la résolution reflétait une tentative d'utiliser à la légère les mécanismes de reddition de comptes. De nombreuses situations similaires nous ont amenés à la situation actuelle, d'où notre abstention, a-t-il dit.

Le représentant de la Suisse a indiqué que sa délégation avait voté en faveur de la résolution car elle est convaincue que le rapport exige un suivi de la part de la communauté internationale. Il a également insisté sur l'importance de lutter contre l'impunité et sur le fait que la résolution appelle de manière équilibrée à la tenue d'enquêtes.

Le représentant du Liechtenstein, a expliqué son abstention par la manière dont le texte a été abordé et présenté, tout en souhaitant que soit explorée la question de la reddition des comptes.

Le représentant du Panama a jugé que les recommandations du rapport présagent des résultats des enquêtes devant être menées par les deux parties. Le processus d'investigation ne peut présager des résultats, a-t-il argumenté, en expliquant ainsi la raison pour laquelle sa délégation s'est opposée à la résolution.

Le représentant de l'Uruguay a expliqué que son abstention s'inscrit dans le but de ne pas politiser « une question aussi sérieuse » et de ne pas compromettre les négociations en cours. Il a invité les autres États Membres à en faire autant.

Le représentant du Bénin a estimé que l'autorité des Conventions doit prévaloir dans toutes les situations de conflit. Elle a été foulée dans la bande de Gaza, a-t-il lancé, appelant les deux parties à diligenter les enquêtes et à rejeter l'impunité. Le représentant a souligné son vote positif.

Le représentant de l'Irlande a voté en faveur de la résolution pour exprimer son appui à la mission d'établissement des faits. Mais le vote de l'Irlande ne signifie pas que nous appuyons toutes les recommandations du rapport, a-t-il précisé. Nous appuyons sans réserve, a-t-il développé, les recommandations qui appellent à des enquêtes appropriées sur les violations des normes internationales.

Déclaration

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine, a exprimé la reconnaissance de la Palestine pour la discussion et l'examen du rapport Goldstone à l'Assemblée générale, ainsi qu'à « tous les frères arabes » et à tous ceux qui ont voté pour ce projet. Nous interprétons le vote de tous ceux qui se sont abstenus comme un soutien à cette résolution, a-t-il dit, « car nous comprenons certaines réserves de procédure ». Il a également indiqué qu'il ne daignerait pas répondre à la délégation israélienne car seule la partie palestinienne a collaboré au rapport Goldstone. Nos actions parlent pour nous et nous n'avons pas peur du droit international, a-t-il déclaré, estimant que ceux qui se prétendent d'une démocratie mais ont peur d'une enquête montraient leur vrai visage. Nous viendrons dans trois mois pour écouter le rapport du Secrétaire général sur le suivi du rapport, a-t-il annoncé, déclarant que le voyage de lutte contre l'impunité est un long voyage. Il a salué le fait que le rapport soit renvoyé devant la Conseil de sécurité. Nous continuerons à taper à la porte du Conseil de sécurité afin qu'il prenne ses responsabilités, a-t-il promis.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel